

15.5.80

PROJET DE LETTRE DE M. CHRETIEN AU PREMIER MINISTRE

Mon cher Premier Ministre,

A la suite des conversations que nous avons eues récemment sur nos objectifs au cours de la période post-référendaire, j'ai cru bon de mettre par écrit nos conclusions comme je les comprends.

En tant que gouvernement, dans le domaine des relations fédérales-provinciales, nous nous attacherons en toute priorité à la réforme constitutionnelle, conformément aux nombreux engagements que nous avons pris, en particulier au cours de la campagne référendaire. Il est évident que vous jouerez le rôle principal dans ce dossier, mais la mise en oeuvre de la stratégie que nous adopterons exigera une attention soutenue au niveau ministériel.

Quant aux relations fédérales-provinciales en général, vous aviez indiqué lors de l'assermentation du Cabinet, qu'elles devraient normalement relever de chaque ministre dans son propre secteur. Cependant, au cours de la période critique que nous entamons, il sera nécessaire d'assurer la coordination des principaux dossiers pour leur donner une orientation stratégique, qui soit aussi conforme à nos objectifs pour l'après-référendum.

Enfin, sur un plan plus politique, l'objectif du Parti libéral du Canada sera bien sûr de favoriser l'élection du Parti libéral du Québec lors des prochaines élections provinciales. Nous sommes d'accord que cela nécessitera également une attention ministérielle soutenue, et qu'une coordination des efforts de tous les ministères, semblable à celle qui a prévalu pendant la campagne référendaire, devra continuer.

Nous avons convenu qu'en tant que ministre responsable des relations fédérales-provinciales, j'aurais la responsabilité de mener à bien sous votre direction ces trois grands objectifs: c'est-à-dire, la réforme constitutionnelle, la coordination des dossiers, et un résultat favorable lors des prochaines élections provinciales. En conséquence, il est convenu que c'est à moi que se rapportera le Bureau des relations fédérales-provinciales. Ma première tâche sera de demander au Bureau de me préparer les documents nécessaires pour la réalisation de nos objectifs. Ces documents sont en fait déjà en train. [Il serait utile que vous m'indiquiez si vous souhaitez que je vous soumette directement les propositions qui en découleront avant de les soumettre au Cabinet.]

[Nous avons de plus convenu que les propositions qui découleront des documents en question, ainsi que les principaux problèmes de mise en oeuvre au cours des prochains mois, seront soumis à un comité du Cabinet que vous présiderez. Ce comité serait desservi, comme la plupart des autres comités du Cabinet, par un petit secrétariat situé au Bureau du Conseil privé.]

Je vous remercie encore une fois de m'avoir fait confiance pour la direction de notre participation à la campagne référendaire. C'est avec enthousiasme que j'entreprends les prochaines étapes. Si vous le jugez à propos, il serait peut-être utile que vous me confirmiez que j'ai fidèlement interprété nos conversations.

Veuillez agréer, monsieur le Premier Ministre, l'expression de mes sentiments distingués.

Jean Chrétien.